

Des femmes juristes accèdent au board

CARRIÈRE //

Pas à pas, les directrices juridiques et les avocates de renom se font une place au sein des conseils d'administration français.

Vincent Bouquet
vbouquet@lesechos.fr

Ce n'est pas encore un raz de marée mais un mouvement qui, depuis un ou deux ans, commence à émerger. A l'instar de l'ancienne bâtonnière de Paris, Dominique de La Garanderie, chez Renault, l'ex-ministre Noëlle Lenoir chez Valeo ou l'ancienne directrice juridique d'Essilor, Carole Xueref, chez Eiffage, les femmes juristes ou les avocates de renom se fraient progressivement un chemin jusqu'aux conseils d'administration français. « Or, c'était loin d'être le cas auparavant, assure le chasseur de têtes Emeric Lepoutre. Depuis de nombreuses années, et nonobstant la loi Copé-Zimmerman [qui fixe un quota de 40 % de femmes dans les boards du SBF 120 d'ici à janvier 2017, NDLR], les profils les plus recherchés sont des

femmes avec une dimension de directrice générale et à envergure internationale, pas des juristes. Jusqu'ici, ils étaient vus comme des fonctionnels, et non comme des exécutifs. »

Elargir le champ des expertises

Une conception du directeur juridique très franco-française qui diffère fort de celle des pays anglo-saxons où le « General Counsel » – qui a depuis longtemps trouvé toute sa place – dispose d'une parole de poids dans les comités exécutifs et les conseils d'administration des entreprises. « Aujourd'hui, la gestion des risques, la compliance et les questions éthiques deviennent des enjeux de plus en plus importants dans les sociétés françaises, fait remarquer la directrice juridique de Vallourec et présidente de l'Association française des juristes d'entreprise, Stéphanie Fougou. A cet

égard, les directeurs et directrices juridiques, qui participent désormais pleinement à l'élaboration de la stratégie de l'entreprise, sont les mieux positionnés sur ces thématiques devenues progressivement incontournables dans les conseils d'administration. » Dès lors, pour élargir le champ des expertises autour de la table du conseil, les groupes changent leur fusil d'épaule et « là où il m'était dit "pas de juristes", l'on accepte aujourd'hui d'envisager des profils "de juristes ou d'avocates éminentes" », conclut Emeric Lepoutre.



À NOTER

Selon une estimation du cabinet Russell Reynolds, les conseils d'administration du SBF 120 doivent encore recruter 91 femmes pour atteindre, l'an prochain, le seuil légal des 40 %.